

Prise de parole des signataires de l'Accord-cadre départemental pour le soutien et le développement d'une politique d'animation de la vie sociale.

« Un investissement social au service des habitants et du territoire Ardéchois »

Alain Faucuit, Président de la Fédération ardéchoise des centres sociaux

Le partenariat entre la Caisse allocations Familiales de l'Ardèche, le Conseil départemental, la MSA et la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux de l'Ardèche est inscrit dans une longue histoire de travail associant ces quatre acteurs de l'Animation de la Vie Sociale. La présence des anciens présidents sur la scène en est le témoin, comme elles sont le témoin de notre persévérance commune.

Cela s'est concrétisé au fil des années par la signature de plusieurs conventions pluri-partenariales, qui sera aussi renouvelé cette année mais qui s'enrichi par un accord plus fort, plus politique.

Cet accord cadre départemental pour le soutien et le développement d'une politique d'animation de la vie sociale, sous-titré « Un investissement social au service des habitants et du territoire Ardéchois » est le fruit d'un long travail et de nombreux échanges.

Il est le résultat du partage d'un diagnostic territorial entre les signataires et d'une volonté de transformation sociale co-élaborée, co-animée et co-évaluée qui apporte concrètement des réponses aux défis que nous devons relever si nous voulons, demain, construire une société plus juste, plus équitable, plus solidaire, plus démocratique et plus écologique.

La fédération Ardéchoise regroupe 16 centres sociaux et un EVS qui couvrent une large part du département. Ainsi lorsque nous partons à la rencontre de nos adhérents, nos routes (car ici il n'y a pas de train), petites routes (ici pas non plus d'autoroutes) nous permettent de mesurer combien ce département est multiple.

Notre département est en effet une terre de contraste entre la Montagne, la partie Piémont et la vallée du Rhône ; C'est une terre d'accueil, ouverte aux autres qui a su accueillir et protéger en de nombreuses périodes de son histoire. C'est aussi une terre de résistance pendant les guerres de religion et pendant la seconde guerre mondiale.

C'est un département de 300 000 habitants, sans grandes villes, la plus grande étant Annonay avec 17 000 habitants. Essentiellement rural, mais avec une zone industrialisée dans la Vallée du Rhône et autour des deux bassins d'Annonay et d'Aubenas. Il est connu pour ses plages de l'Ardèche où il fait si chaud l'été et où nous le savons vous aimez tant venir l'été. Il est moins connu pour ses hauts plateaux, où l'hiver peut être froid, les congères importantes et mouvantes obligeant parfois les hommes à se renfermer. Sur cette terre de contraste, les services publics se sont éloignés, les industries peinent à se développer, mais ici et vous pourrez le découvrir demain dans nos « conversations avec ... » chaque jour s'inventent de

nouvelles manières de vivre, de faire société, de créer

Malgré l'étendue de notre département nous arrivons tous à nous connaître. Depuis 1970, dans la partie Piémont et Cévennes ardéchoises, nous avons profité de l'installation des néo-ruraux (une terre d'accueil on vous dit !). Le service public s'étant éloigné, les centres sociaux sont amenés à élargir leurs actions, envers les enfants, les jeunes, les familles, les seniors, dans le cadre de la politique de la ville et dans les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

L'accord cadre que nous signons ce jour entend poursuivre ce travail. Il s'appuie sur des valeurs partagées de Solidarité, Equité, Citoyenneté, Laïcité, et de promotion de la vie associative permettant l'expression, la participation et l'implication des habitants et usagers dans les structures d'animation de la vie sociale et sur les territoires.

Elles se concrétisent autour :

De la reconnaissance du rôle des habitants, premiers acteurs des territoires

Il s'agit de reconnaître le rôle des habitants comme les primo acteurs de proximité : une action intégrée dans la vie des habitants ne peut se penser sans ces derniers. Se basant sur les 3 piliers de la République (Etat, collectivité, citoyen), le citoyen doit être associé, impliqué, valorisé, accompagné, et voir ses droits culturels respectés.

De la reconnaissance d'un projet d'animation global et du rôle social des centres sociaux et des espaces de vie sociale sur leur territoire. Le principe du projet social est reconnu comme ligne conductrice et socle de référence pour tous les partenaires.

De la préeminence et de la compétence du fait associatif

Les partenaires s'accordent également sur la compétence du fait associatif à faire émerger des projets et à nourrir la dynamique citoyenne. Ils se déclarent attachés à la gestion de type associatif qui favorise l'implication et la participation des habitants et des usagers à la vie du centre social ou de l'espace de vie sociale. Partout où les conditions locales le permettent, ils s'engagent à soutenir la gestion associative des centres sociaux et des espaces de vie sociale.

De La reconnaissance des missions des structures d'animation de la vie sociale : Les partenaires reconnaissent les structures d'animation de la vie sociale au travers de leurs missions et de leurs projets.

Henri Jouve Président de la MSA de l'Ardèche, de la Drôme et de la Loire

A la suite de cette mise en scène théâtrale à laquelle nous venons de participer, je voudrais me présenter et vous dire que je suis éleveur de vaches Aubrac à St Agrève - où il y a donc un centre social - et que de surcroît je suis du « peuple des institutions » puisque président de la MSA Ardèche Drôme Loire.

Je voudrais tout d'abord vous accueillir en Ardèche et dans ce centre de vacances LOU CAPITELLE de VOGUE et vous dire que ce centre fait partie du réseau AVMA Réseau de la MSA. Autant vous dire que les relations entre la MSA 07 mais avec bien d'autres caisses et ce centre

sont anciennes.

Nous travaillons depuis de nombreuses années avec ce centre et d'autres du réseau notamment dans le domaine du tourisme social, dans l'organisation de Weekend détente pour nos familles et notamment nos agriculteurs s'autorisant peu de temps de répit en couple ou en famille....

Mais pourquoi la MSA s'est elle réinvestie dans cet accord cadre que nous allons co signer ce soir, accord cadre qui fait suite à des accords antérieurs que nous appelions plus simplement « conventions »

En Ardèche, nos contraintes nous rapprochent et nous en faisons des atouts !

Sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, Département, CAF et MSA ont l'habitude de travailler ensemble ! Et de plus ont en plus l'habitude d'élargir leur partenariat

C'est donc tout naturellement que nous travaillons avec la fédération et les centres sociaux sur le terrain

En effet, historiquement, les MSA conduisent des démarches de développement social local sur les territoires les plus ruraux, la MSA ADL également, nos travailleurs sociaux ont été formés, a cette approche ascendante qui associe ma population à la mise en place et à l'animation des actions.

Ainsi cette démarche de DSL nous a rapprochés depuis longtemps des centres sociaux

Aujourd'hui nous conventionnons plus spécifiquement avec certains centres les plus ruraux sur les domaines de la jeunesse, de la famille, des seniors...

Sur ADL, nous avons passé convention avec 3 centres sur chaque département

Vous aurez d'ailleurs l'occasion demain après-midi de pouvoir dans les « conversations » dont vous a parlé Alain Faucuit d'écouter l'expérience conduite entre la MSA et le centre social de ST AGREVE = une démarche de DSL = « la charte de solidarité avec nos Aînés »

Cette 1ère expérience devrait d'ailleurs se développer sur d'autres territoires de notre caisse ADL dans les prochains mois.

La MSA – organisme de protection sociale - travaille aussi avec certains centres qui gèrent des accueils de proximité avec les MSAP.

C'est là que nous voyons aussi tout l'intérêt et le rôle des centres dans le relais de proximité qu'ils peuvent être, dans l'accueil et l'écoute qu'ils peuvent apporter auprès des publics les plus isolés, les plus éloignés géographiquement, socialement, mais aussi à l'ère du tout dématérialisé.

Enfin, les centres sociaux ont un rôle de veille sociale et d'accompagnement à l'émergence de projets collectifs qui nous intéressent tout particulièrement, en effet ils nous permettent d'adapter nos services, et notre politique d'action sociale au plus près des besoins.

De camisard à maquisard ... continuons à nous battre pour les valeurs citées par le président Faucuit et que nous partageons. Ardèche terre d'accueil, sachons le rester.

Alain Vialle, Président de la CF de l'Ardèche

L'animation de la vie sociale, axe constant de la politique des caisses d'allocations familiales, s'appuies sur des équipements de proximité, centres sociaux et espaces de vie sociale. Leur

action – je ne vous apprend rien – se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives des territoires.

Notre ambition vous la percevrez, j'en suis certain tout au long de ses journées et au travers des différents échanges, est pour nous de bâtir un partenariat qui va bien au-delà.

À travers cet accord cadre nous souhaitons notamment affirmer, aujourd'hui plus encore qu'hier, combien les centres sociaux sont au cœur des enjeux de société notamment en faveur des familles et d'une politique de soutien à la parentalité, j'y reviendrai, combien ils sont un investissement social notamment face à l'évolution des risques sociaux, combien ils sont un partenaire incontournable dans une logique du tout numérique.

Depuis 2013, la branche famille est chef de file de la politique de soutien à la parentalité. Notre société actuelle fait face à de nombreuses mutations qui impactent directement les familles: travail des femmes, divorces en sont quelques-unes. Aussi, les parents se voient confrontés à des enjeux inédits, tels que le manque de transmissions intergénérationnelles ou encore l'irruption des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le quotidien des familles. De part ces nouvelles mutations, les parents peuvent se sentir parfois perdus face à certaines situations, se posant de multiples questions.

Si les centres sociaux à travers leur agrément animation collective famille jouent déjà un rôle en la matière nous avons l'ambition en Ardèche de le conforter. Personne spécialisée, vous me donnez l'occasion de rappeler combien nous considérons le référent famille comme une clé de voute qui prend en charge les actions menées auprès des parents autour de problématiques de société, que la consolidation et la valorisation de sa fonction d'animation est au cœur de la structuration des politiques locales et territorialisées de soutien à la parentalités que nous soutenons. C'est l'occasion pour moi de les remercier pour le travail engagés dans le cadre de la réécriture en 2016 des projets sociaux et des projets famille, c'est l'occasion pour moi de remercier la FACS pour le travail en cours avec l'ensemble des référents familles sur le thème « famille en mutation ». Le partage des résultats de ce travail est indispensable, il est je crois prochainement programmé.

Mais les centres ne sont-ils pas aussi un investissement social ?

Si je parle d'investissement social, c'est parce qu'il me semble que dans une société en mutation, là où les conceptions traditionnelles et statiques des politiques sociales, visant à réformer, à réparer, s'essouffent ; la perspective et de nous engager dans une stratégie collective d'investissement social. À l'heure où les conditions économiques et sociales changent, il me semble nécessaire d'élaborer de nouveaux principes et de nouvelles pistes d'actions. Les élaborer, mais à partir de quoi ? Ici en Ardèche c'est autour d'idées simples, investir sur une politique d'Animation de la Vie Sociale, sur l'enfance et la petite enfance, sur notre jeunesse, je ne reviens pas sur la parentalité.

La perspective est en chantier mais elle nous oblige à rebattre les cartes et à développer aux cotés des centres sociaux, contributeurs essentiels de cette recomposition, des politiques de coopération et d'investissement humain qui nous permettront demain, j'en suis certain d'éviter de nombreux souffrances.

L'enjeu est d'instaurer un cercle vertueux.

Enfin j'en terminerai par-là, les centres sociaux sont des partenaires incontournables de l'inclusion numérique

En effet, si le numérique constitue un vecteur efficace d'intégration sociale et d'accès aux droits, souhaité par une majorité d'utilisateurs, indispensable pour déployer une offre de service personnalisée et aux plus près des allocataires, il s'accompagne aussi de risques puisque une partie de nos publics sont encore en difficulté face au numérique, sur l'équipement et sur l'usage. L'habileté à utiliser les outils et logiciels, autrement dit la compétence du numérique, souligne le poids d'autres éléments qui sont quant à eux, structurants de l'inclusion sociale, la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de la langue, la possession d'un certain niveau d'abstraction, je pourrais poursuivre...

La volonté de la CAF de l'Ardèche est de rendre accessible par tous et partout – Alain FAUCUIT a rappelé la diversité de notre territoire – les offres de la CAF tout en garantissant une qualité optimale, une écoute et un accompagnement personnalisé. Cet objectif, bien conscient de ne pouvoir y aboutir seul, nous avons fait le choix, de le partager dans le cadre d'une large concertation avec les partenaires. Les centres sociaux sont au cœur de ce partenariat. Par leur action quotidienne, parce qu'ils participent à valoriser l'individu au profit du collectif et savent mobiliser le collectif au profit des individus, les centres sociaux conduisent des logiques d'émancipation structurantes et sont des relais essentiels pour accompagner notamment nos allocataires à faire face aux défis de ses nouvelles mutations.

Aussi vous l'aurez compris, Au-delà de son agrément, la CAF de l'Ardèche via cette convention cadre, son schéma directeur de l'animation de la vie sociale à l'ambition de soutenir l'émergence sur l'ensemble du département d'une politique d'animation de la vie sociale de qualité, qui maille chaque territoire au plus proche de ses habitants. La CAF de l'Ardèche souhaite affirmer de manière forte et volontariste le développement social local comme forme d'action publique.

Dans une société où il est souvent difficile de trouver sa place, vouloir favoriser le développement qualitatif et quantitatif de structures qui intègrent le développement social local comme un principe d'action, c'est poser les fondations d'une solidarité retrouvée notamment entre les espaces ruraux et urbains, entre les générations.

Dans une société où le repli sur soi est croissant, accompagner des projets où le lien social est premier, où la rencontre avec l'autre est l'objet principal, est pour moi, président de la

CAF de l'Ardèche une fierté. J'espère que nous contribuons ainsi à faire reculer la peur, le repli identitaire et le rejet de l'autre en faveur d'une implication citoyenne, laïque et républicaine.

Laurence Allefresde Vice-présidente du conseil départemental de l'Ardèche

Je souhaite rappeler que le département de l'Ardèche fut l'un des premiers de France à travailler au sein de ce que nous avons coutume d'appeler un peu familièrement le club des quatre : avec la FACS, la CAF, la MSA et Département. C'était il y a 25 ans déjà et si les hommes et les femmes ont changé, le même souffle et la même énergie anime ce partenariat.

Si Aujourd'hui notre partenariat est encore atypique et innovant imaginez ce que cela était il y a 25 ans !!!!!!!

Nous voici donc quelques années plus tard toujours présentstoujours quatre partenaires dans une démarche encore une fois innovante et participative puisse que nous sommes réunis pour signer une convention qui n'est rien d'autre qu'un accord Pluri partenarial sur trois ans qui permet de nous projeter dans les années à venir dans notre façon de travailler avec nos objectifs par étape réajustée chaque année en fonction des éléments d'évaluation.

Il s'agit d'un partenariat réel, personne n'étant supérieur à personne, nous sommes tous du tiers état.

La qualité du partenariat avec la FACS dont je remercie tous les membres pour les actions conduites au quotidien par des équipes de bénévoles et salariés investis, tient à ce que notre relation dépasse largement le cadre des relations financières. Ensemble, nous pensons, nous agissons, nous construisons une Ardèche plus solidaire.

Nous travaillons au travers de nos politiques avec les mêmes publics : les précaires, les jeunes, les personnes en perte d'autonomie, les habitants et qu'il s'agisse des appels à projets ou bien des dispositifs, nous savons pouvoir compter sur le dynamisme des membres ardéchois de la fédération pour porter des projets dans des domaines aussi variés que la parentalité, l'intergénérationnel pour l'appui aux personnes âgées.

Je tiens à illustrer les multiples facettes de ce partenariat, ainsi lorsque le département encourage les jeunes à mener des actions citoyennes, je sais pouvoir compter sur les représentants de la FACS pour apporter un regard pertinent dans les jurys.

Ainsi lorsque dans le cadre du programme AJIR, cofinancé par l'Etat nous envisageons de donner la parole aux jeunes au sein des états généraux de la jeunesse que nous rassemblerons à Privas en octobre prochain, je sais pouvoir compter sur les centres sociaux, non seulement pour mobiliser les jeunes mais surtout et c'est là le plus important pour les accompagner vers l'expression de leurs besoins, de leurs projets pour mieux penser leur avenir en Ardèche.

Ou encore lorsqu'au sein de la conférence des financeurs nous lançons des appels à projets qui visent à favoriser le bien être des personnes âgées et à lutter contre l'isolement, je sais pouvoir compter sur les capacités d'innovation des centres sociaux.

Enfin lorsque nos travailleurs sociaux lancent des actions pour renforcer le pouvoir d'agir des plus précaires ou construisent des actions collectives pour aider les bénéficiaires à sortir de l'isolement ils savent que les centres sociaux seront à même d'accueillir ces personnes qui reprennent confiance en elles et réapprennent à tisser du lien social. Lorsque le Département de l'Ardèche choisit de maintenir un dispositif de prévention spécialisé ambitieux là où d'autres départements n'hésite pas à rayer d'un trait des années d'action de rue auprès des jeunes, nous savons que ces jeunes demain pourront se rendre au centre social.

Dans l'exercice de mon mandat je privilégie toujours le travail en partenariat parce que c'est la méthode qui me paraît la plus respectueuse de chacun la plus efficace la plus juste et donc la mieux adaptée.

C'est une méthode de travail qui vous est familière puisque je sais que vous pratiquez au sein des centres sociaux la co-construction avec les habitants qui sont tous bienvenus. Je crois que l'on peut dire que nous sommes tous dans le respect des uns et des autres et dans la bienveillance, et que au-delà d'une méthode, nous partageons les valeurs citées par Alain Faucuit et à qui j'ajouterai la solidarité.

Aujourd'hui ce que je souhaite c'est non seulement vous remercier pour la qualité de ce partenariat mais aussi et surtout vous dire à quel point les politiques que nous conduisons n'ont de sens que parce qu'elles peuvent prendre corps au travers des actions que vous conduisez.

Néanmoins il me semble que les résultats des dernières élections qui nous interrogent nous élus sur la façon dont nous communiquons et portons nos actions elles nous invitent nous tous partenaires à nous atteler à des défis nouveaux, j'en vois 6, mai

Défis nouveaux :

1. Tout d'abord renforcer le maillage des centres sociaux en Ardèche, je salue l'arrivée de l'espace de vie sociale de Burzet, et j'espère que des initiatives similaires naitront à Bourg saint Andéol et Largentière
2. Je pense que nous devons élargir le partenariat et amener les intercommunalités à agir davantage à nos côtés dans le champ de l'actions sociale.
3. Je pense que nos actions portant sur le Vivre ensemble doivent toujours chercher à toucher de nouveaux publics et lutter contre le sentiment d'exclusion et la montée de l'individualisme qui mènent au vote extrême
4. A cet égard, peut être devons accepter de rester humbles d'Être des expérimentateurs de Fabrique du citoyen et de chercher ailleurs les moyens de généraliser les expériences qui fonctionnent

5. Nous devons sans cesse être plus exigeants quant à la qualité de nos actions, accepter de nous questionner de renouveler nos pratiques et nos modes d'actions, non pas pour entrer dans une logique comptable mais parce que le lien social est me semble-t-il en danger

6. Enfin, il nous faut travailler au Renouveau associatif et des dirigeants associatifs, je connais la vitalité de la vie associative ardéchoise et les multiples nouvelles associations et projets qui animent nos territoires mais je sais aussi les difficultés de nombreuses structures à renouveler leur projet, à gérer les périodes de transmissions, à trouver des membres pour leurs CA etc., je pense que c'est un défi que nous devons relever ensemble.

Pour ne pas rester sur une note pessimiste je suis persuadée que ce pacte nous permettra de nous atteler à ces défis et je souhaite donc

Longue vie à ces partenariats qui pérennisent les dispositifs, qui permettent une ouverture d'esprit, qui confortent les comportements solidaires, bref qui mettent du sens au " bien vivre ensemble"